

L'étude de la tradition orale franco-louisianaise

Barry Jean Ancelet

Numéro 5, 1995

Traditions orales d'Amérique française

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1004542ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1004542ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa

ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Ancelet, B. J. (1995). L'étude de la tradition orale franco-louisianaise. *Francophonies d'Amérique*, (5), 145–151. <https://doi.org/10.7202/1004542ar>

L'ÉTUDE DE LA TRADITION ORALE FRANCO-LOUISIANNAISE

Barry Jean Ancelet
Université Southwestern Louisiana (Lafayette)

Les premiers érudits à se pencher sur la tradition orale de la Louisiane française s'intéressaient surtout à ses origines françaises et africaines dont ils cherchaient les vestiges dans le conte traditionnel. Cette préférence provenait en partie des particularités linguistiques de la région, mais surtout du fait qu'à l'époque les études folkloriques valorisaient les contes de style européen, comme ceux recueillis par les frères Grimm en Allemagne¹, ou les contes d'animaux, comme ceux dont Joel Chandler Harris s'inspira pour écrire les contes de l'Oncle Rémus². Quand Alcée Fortier produisit sa collection de contes dans les années 1890³, il recueillit presque exclusivement des contes d'animaux, soulignant aussi les relations entre la Louisiane et l'Afrique. Dans les années 20 et 30, Calvin Claudel⁴ et Corinne Saucier⁵ cherchèrent des contes et des « farces » pour souligner les liens entre la Louisiane et la France. Comme ses prédécesseurs, Élisabeth Brandon orienta sa collection des années 40⁶ vers les vestiges de la tradition française, quoiqu'elle y ait poliment admis quelques autres genres, comme les blagues et les farces. Cette insistance à ne chercher que ce qui mettait en évidence les vestiges européens et africains faussa longtemps l'image de la tradition orale de la Louisiane française.

Malgré cette approche tant soit peu touristique, la Louisiane n'est pas seulement un avant-poste des cultures française et africaine. Le folkloriste Richard M. Dorson, dans son étude des cultures régionales américaines, nota le caractère essentiellement américain de la tradition populaire louisianaise : « *Distinctively French elements are not as conspicuous as might be expected in the Cajun folklore*⁷. » En effet, les Cadiens et les Créoles noirs se rattachent moins à la France et à l'Afrique qu'à l'Amérique du Nord où, après tout, ils ont passé les trois derniers siècles. Bien que des parallèles intéressants puissent être établis entre les « vieux pays » et le Nouveau Monde, on aurait tort de négliger les autres aspects de la tradition populaire de la Louisiane française.

Alcée Fortier fut le premier à recueillir systématiquement la tradition orale louisianaise. Professeur à l'Université Tulane à la fin du XIX^e siècle, Fortier s'intéressait particulièrement aux Créoles noirs de la Nouvelle-Orléans. Les contes d'animaux de tradition afro-antillaise, qu'il publia sous le titre *Louisiana Folk-Tales*, restent une collection de base pour l'étude du folklore louisianais. Il essayait de rendre le créole louisianais en utilisant une méthode de transcription dont les objectifs se situent entre ceux de la linguistique et ceux de la littérature, et qui rappelle la méthode que Joel Chandler Harris utilisa pour rendre le dialecte des Noirs anglophones. Fortier fut lui-même un folkloriste actif : fondateur de la New Orleans Folklore Society, qui plus tard devint la Louisiana Folklore Society, il fut aussi président de la American Folklore Society, en 1894.

Après lui, l'étude de la tradition orale en Louisiane stagna jusqu'aux années vingt, quand Corinne Saucier se mit à la tâche. L'américanisation de l'enseignement en Louisiane rendait les études sur la tradition francophone impossibles. Ce fut donc dans le Tennessee, à l'école normale George Peabody, qu'elle écrivit un mémoire de maîtrise intitulé *Contes et chansons louisianais en dialecte français avec notes linguistiques*⁸. Elle poursuivit ensuite ses études sous la direction du professeur Luc Lacourcière à l'Université Laval de Québec. Sa thèse, *Histoire et traditions de la paroisse des Avoyelles en Louisiane*, soutenue en 1949, inclut une collection de contes qui furent publiés en 1972 en traduction anglaise sous le titre *Folk Tales from French Louisiana*⁹. Calvin Claudel, originaire aussi de la paroisse des Avoyelles, présenta sa thèse, *A Study of Louisiana French Folktales in Avoyelles Parish*, à la University of North Carolina, en 1948. Plus actif que Saucier dans le domaine du folklore, il utilisa ses recherches initiales pour alimenter de nombreux articles publiés dans le *Journal of American Folklore* et d'autres revues d'érudition. En collaboration avec Joseph-Médard Carrière, auteur de *Tales from the French Folklore of Missouri*¹⁰, il fit plusieurs études du folklore américain d'expression française. Claudel et Saucier durent l'un et l'autre quitter la Louisiane pour poursuivre leurs recherches. Dans les années 40, Élisabeth Brandon, qui faisait son doctorat à Laval sous la direction de Luc Lacourcière, vint en Louisiane pour y trouver ses matériaux. Sa thèse, *La Paroisse Vermillon : mœurs, dictons, contes et légendes*, fut soutenue en 1955 et des parties furent publiées en plusieurs livraisons dans la revue *Bayou* de 1955 à 1957 (numéros 64 à 69).

À la même époque, il se faisait quelques travaux en Louisiane, mais non en folklore. Les professeurs James Broussard, Hoguet Major et John Guilbeau dirigèrent des recherches au Département d'études françaises à la Louisiana State University et leurs étudiants recueillirent chansons et contes au cours de leurs études sur les dialectes louisianais. Mais ces thèses, axées sur la linguistique, n'analysent pas les aspects littéraires et culturels du répertoire¹¹.

Des ethnomusicologues comme Alan Lomax, Harry Oster et Ralph Rinzler qui, depuis les années 30, travaillaient en Louisiane, renouvelèrent l'intérêt pour le folklore. Profondément engagés, ils réussirent à revaloriser

la musique traditionnelle à l'aide de festivals et de programmes scolaires et effectuèrent ainsi une véritable renaissance culturelle, basée sur la tradition vivante et non pas sur la tradition fossilisée¹². Par contre, les chercheurs qui travaillaient sur la tradition orale ne faisaient aucun effort pour préserver la culture qu'ils étudiaient. Après l'établissement du Conseil pour le développement du français en Louisiane (CODOFIL), en 1968, les responsables du mouvement français se rendirent compte que la langue n'existait pas seule et s'occupèrent de préserver la culture qu'elle véhiculait. En 1974, la présentation du premier festival « Hommage à la musique acadienne » intégra officiellement les musiciens à l'action du CODOFIL. Cette année-là, le même organisme s'engagea discrètement dans la collecte de données tirées de la tradition orale. Les textes recueillis devaient servir à la préparation d'émissions de radio en français. Cette collection, encore fort modeste, servit de noyau aux archives de folklore du Centre d'études louisianaises de l'Université Southwestern Louisiana, établies en 1977. Depuis, le Centre continue à développer la collection qui, aujourd'hui, comprend plusieurs milliers de contes représentant des centaines d'heures d'enregistrement.

À lui seul, le nombre de contes rassemblés depuis 1974 indique clairement que la tradition orale est bien vivante en Louisiane française malgré les théories, si fréquemment énoncées, qui prévoient la désintégration prochaine de la tradition, théories formulées en fonction d'un concept statique de la culture. Mais si on tient compte des changements organiques qui se produisent dans la société et dans les mœurs, et qu'on considère la tradition orale dans ce contexte vivant, on arrive à d'autres conclusions. Les premiers chercheurs, qui constituèrent leurs collections avant que l'ethnologie n'insistât sur l'importance du contexte dans lequel une histoire est racontée et de la fonction qu'elle remplit, avaient nécessairement une conception limitée de la tradition orale. Ils ne trouvèrent donc que les contes d'animaux et les contes merveilleux, en somme ce qu'on demandait aux informateurs. L'interprétation de ces données conduisit à de fausses conclusions et à la prédiction de la disparition imminente de la culture traditionnelle. Les rumeurs qui annoncent cette mort ne résistent pas à une étude approfondie et ouverte qui révèle que la tradition orale reste vigoureuse tout en se transformant.

Le répertoire louisianais peut se diviser en deux catégories : les vestiges et les actualités. La première catégorie se compose de contes d'animaux et de merveilles, souvent les seuls représentés dans les premières collections. Ces contes appartiennent à un répertoire fermé dans lequel les conteurs fouillent longuement quand un folkloriste tenace insiste pour les entendre. Ils sont néanmoins importants dans l'héritage et les conteurs qui les connaissent sont hautement respectés comme gardiens du patrimoine. Le répertoire de la seconde catégorie est plutôt ouvert, se composant de blagues, de « menteries », de contes légendaires et de récits historiques. Ceux qui les racontent ne sont pas toujours célèbres ni vénérés, ils sont même parfois à peine tolérés. On appelle leurs histoires des « bêtises » aussi souvent au moins que des

« contes », mais ces « blagueurs » jouent un rôle important dans leurs communautés, un rôle qui rappelle celui des bouffons du Moyen Âge. Par le biais de l'humour, ils présentent les transformations qui se produisent dans l'identité de leurs compatriotes. Ils servent donc de baromètre social et culturel. Leurs contes surgissent naturellement et spontanément, sans qu'on les demande et souvent malgré les protestations des auditeurs.

À la fin de l'introduction à son volume de trente-trois contes, Corinne Saucier exprimait la certitude que sa collection était « *representative, if not all inclusive, of our southern Louisiana form of oral literature known as folklore, a heritage that is disappearing in our mechanized age*¹³ ». Pour elle, la tradition orale se limitait à quelques genres bien précis et un folkloriste devait étudier les relations entre la Louisiane et l'Afrique ou la Louisiane et la France pour valoriser la tradition régionale. Aujourd'hui, ces relations paraissent de moins en moins importantes, mais la tradition orale ne s'en porte pas plus mal et s'adapte à des genres brefs comme la blague et la « menterie » qui conviennent à la vie moderne. En plus, depuis que le récit historique est reconnu comme genre traditionnel, d'innombrables contes sont entrés dans le répertoire étudié par le folkloriste. Le folklore louisianais n'est donc pas en voie de disparition, mais au contraire se multiplie et dès que quelques personnes se rassemblent, on entend inévitablement l'entrée en matière traditionnelle : « T'as entendu le conte pour... »

Donc, loin d'être en voie de disparition, comme on l'avait prédit, la tradition orale d'expression française est en voie de transformation. D'autre part, cette tradition est plus complexe et variée, quant aux genres qu'elle pratique, qu'on ne l'avait cru jusqu'ici. Et, quoi qu'en disent les études ayant cherché à souligner ses origines françaises et africaines, elle a surtout été déterminée par le brassage culturel qui s'est produit en Louisiane et par les contextes plus larges qui l'ont influencée, comme ceux du Sud américain, de l'Amérique anglophone et des aires hispanophone et créolophone, entre autres.

On entend souvent que la tradition orale se meurt. Certains l'affirment parce qu'ils voudraient avoir le dernier mot sur le sujet. D'autres ne voient dans la tradition qu'un héritage conservé tant bien que mal, malgré la modernisation, par un groupe ethnique ou régional. Mais si on considère la tradition comme la transmission d'une culture, on se rend compte qu'à mesure que la culture change, la tradition se transforme et s'adapte aux changements de la vie quotidienne. La tradition orale, dont tant de chercheurs annoncent le décès, survit malgré eux. On raconte toujours des contes dont les antécédents remontent à la civilisation classique, car aussi paradoxal que cela paraisse, la tradition orale, genre ostensiblement fragile, résiste pourtant à l'usure des siècles.

La transmission emprunte deux voies, l'une diachronique et l'autre synchronique, et la survie de la tradition orale dépend de ces deux courants : celui qui prend sa source dans la mémoire, et l'autre, dans l'actualité. Le répertoire du premier, de première importance, consiste en l'héritage de

contes reçus des ancêtres et soigneusement conservés. L'autre répertoire, plus spontané, est formé des blagues et des « bêtises » que l'on retient quelques jours ou quelques semaines pour les raconter aux amis. Le premier, linéaire, dépend de ce fil fragile qui lie les générations. L'autre, cyclique, surgit spontanément en réponse aux événements de la vie quotidienne. La transmission synchronique se produit instantanément, disparaît souvent pendant des années, et réapparaît soudainement quand les circonstances la raniment.

Lorsque le diachronique et le synchronique se recoupent, une histoire basée sur l'actualité peut se transformer en conte transmis à la postérité si un conteur s'en empare et la fait entrer dans son répertoire « officiel ». Il peut aussi arriver qu'un conte, qui n'existe plus guère que comme vestige, touche un nerf sensible et, enrichi de nouveaux détails tirés de l'actualité, redevienne contemporain. Ainsi, diachronique et synchronique se soutiennent-ils l'un l'autre. Et dans ce cas, la tradition n'est pas un fil fragile, mais un entrelacs de chaîne et de trame dans lequel la transmission formelle s'enrichit de contes populaires qui entrent dans le répertoire d'un conteur quand ils répondent aux besoins du moment et suivent alors les normes de la narration orale.

Le répertoire se transforme nécessairement car le rythme accéléré de la vie moderne préfère aux contes d'animaux et de merveilles qui autrefois animaient les veillées, les blagues et les menteries qui se racontent entre deux portes. Le répertoire se transforme aussi parce que la définition du folklore change chaque fois que les folkloristes y admettent de nouveaux genres. Les contes légendaires et les récits historiques colportés depuis des générations sont récemment entrés dans le répertoire reconnu.

Les caractéristiques des conteurs changent aussi. Ils sont plus âgés qu'autrefois car les jeunes savent de moins en moins raconter en français. La langue, longtemps en voie d'extinction, reprend du poil de la bête parmi les jeunes qui l'étudient à tous les niveaux, du cycle primaire au supérieur. Néanmoins, la relève n'est pas assurée, et l'avenir de la tradition orale d'expression française est loin d'être garanti. Par contre, il ne faut pas oublier que la culture louisianaise s'est toujours montrée souple et robuste, et les militants ont choisi de parier qu'elle s'adaptera aux contingences linguistiques.

Les histoires racontées en français ont tendance à représenter la partie de la tradition orale qui vient de l'intérieur de la culture, tandis que celles racontées en anglais représentent surtout un point de vue de l'extérieur. En même temps, la difficulté de préserver la langue française en Louisiane influence le répertoire. On peut entendre en anglais certains des contes qui ne sont pas liés au français. Les conteurs sont moins intéressés par les questions de préservation culturelle et linguistique que par la réaction de leurs auditeurs. Ils vont instinctivement raconter leurs blagues dans la langue qui saura le mieux faire rire leurs amis. Toutefois, il existe une très grande partie du

répertoire qui se raconte encore en français. Les causes de ce phénomène sont multiples. D'abord, bon nombre des meilleurs conteurs sont plus à l'aise en français. Leur rythme et leur vocabulaire sont plus forts dans leur langue maternelle. D'autre part, le français peut servir de code secret par lequel on peut restreindre son auditoire. Ainsi, les indigènes peuvent éliminer les étrangers non francophones pour conter des blagues « sur les Américains », et les adultes peuvent essayer d'éliminer les enfants pour raconter des contes grivois, quoique, dans ce dernier cas, l'humour peut servir de telle motivation que les enfants finissent par apprendre suffisamment de français pour comprendre. De plus, le français est un déterminant culturel important qui peut servir à souligner les origines et l'appartenance d'un conteur. Beaucoup de conteurs choisissent de raconter dans cette langue parce qu'elle a une portée affective qui illustre leur ethnicité cadienne ou créole.

Les premières études du folklore louisianais, celles de Fortier, Saucier, Brandon et Claudel, avaient surtout recueilli des contes d'animaux et de merveilles; les quelques menteries et blagues recueillies (surtout celles de Jean le Sot) y étaient traitées en anomalie. Mes années de collecte personnelle ont donné un résultat tout à fait contraire¹⁴: j'ai retrouvé quelques contes d'animaux et de merveilles parmi d'innombrables blagues et menteries. Les premiers folkloristes partis à la recherche des correspondances européennes et africaines trouvaient sur le terrain ce qu'ils étaient venus chercher. Les méthodes modernes, plus ouvertes, révèlent un répertoire plus large qui s'intègre à la vie quotidienne où il est difficile de ne pas entendre de blagues. Les contes légendaires et les récits historiques sont maintenant reconnus comme appartenant au même répertoire, qui s'enrichit chaque jour de nouveaux contes de Pascal. Tous ces genres sont inextricablement liés à la conjoncture culturelle d'où ils surgissent quotidiennement.

Ainsi, le répertoire cadien et créole a-t-il été fortement influencé par le contexte américain dans lequel les Franco-Louisianais vivent depuis plus de 350 ans. Les attaches historiques entre la Louisiane et l'Afrique, la Louisiane et la France jouent toujours et déterminent encore une partie du répertoire, surtout en ce qui concerne la tradition ancestrale, mais on ne doit pas négliger les liens socio-géographiques et culturels qui rattachent la Louisiane à l'Amérique et qui s'affirment dans le répertoire contemporain. La présence des contes d'animaux et des contes de fées souligne la place de la Louisiane dans le monde francophone et créolophone, mais le répertoire contemporain montre qu'elle est aussi liée au Sud américain par ses récits concernant les misères de l'esclavage, au Far West par ses menteries de chasses et de pêches merveilleuses, et à l'Amérique francophone par ses légendes. Les correspondances avec le répertoire du Missouri soulignent l'ancienne présence française dans la vallée du Mississippi. La popularité de la blague met en évidence la situation ambiguë des Cadiens et des Créoles noirs aux États-Unis et dans le monde moderne en général. Certains contes renvoient aux autres influences qui se trouvaient en Louisiane à travers les siècles: espa-

gnoles, allemandes, amérindiennes, irlandaises, entre autres. Finalement, la Louisiane présente les mêmes caractéristiques que d'autres régions où plusieurs cultures s'affrontent et se mélangent : c'est dans les blagues concernant la dualité linguistique et culturelle que ses traits se manifestent surtout.

Ainsi, la blague qui touche un point sensible dans une certaine culture à un certain moment est-elle au moins aussi importante pour la compréhension de cette culture que la fable qui relève d'une situation universelle et intemporelle. Quand Vieux Nèg et Vieux Boss luttent d'astuce, l'histoire reflète l'affrontement entre Noirs et Blancs, et ce que l'histoire révèle est au moins aussi important qu'un conte de Bouki et Lapin qui renvoie à la tradition ancestrale. Un conte de Pascal, ancré dans l'actualité des bars de Mamou vaut bien un conte de merveilles enraciné dans le passé européen. Le conte légendaire et le récit historique sont régionaux, étroitement liés à leur lieu d'origine ; mais ils sont aussi universels, car leurs thèmes reprennent les préoccupations des hommes et des femmes qui partout essaient de comprendre et d'interpréter leur environnement.

NOTES

-
1. Jacob et Wilhelm Grimm, *The Complete Grimm's Fairy Tales*, New York, Pantheon Books, 1944.
 2. Joel Chandler Harris, *The Complete Tales of Uncle Remus*, Boston, Houghton Mifflin Company, 1955.
 3. Alcée Fortier, *Louisiana Folk-Tales*, Memoirs of the American Folklore Society, No. 2, Boston, Houghton Mifflin Company, 1895.
 4. Calvin Claudel, *A Study of Louisiana French Folktales in Avoyelles Parish*, diss. University of North Carolina, 1948.
 5. Corinne Saucier, *Histoire et traditions de la paroisse des Avoyelles en Louisiane*, diss. Université Laval, 1949.
 6. Élisabeth Brandon, *La Paroisse Vermillon : mœurs, dictons, contes et légendes*, diss. Université Laval, 1955.
 7. Richard M. Dorson, *Buying the Wind: Regional Folklore in the United States*, Chicago, University of Chicago Press, 1964.
 8. Corinne Saucier, 1923.
 9. Corinne Saucier, *Baton Rouge*, Claitor's Publishing Division, 1972.
 10. Evanston et Chicago, 1937.
 11. Voir, par exemple, les mémoires d'Adams Shelby Homes Trappey, *Creole Folklore in Phonetic Transcription* (Louisiana State University, 1916) ; d'Anna T. Daigle, *Folklore and Etymological Glossary of the Variants from Standard French in Jefferson Davis Parish* (Louisiana State University, 1934) ; et d'Edward T. Voorhies, *A Glossary of Variants from Standard French in St. Martin Parish, Louisiana, Followed by Some Folklore* (Louisiana State University, 1949).
 12. Pour une discussion complète, voir Barry Jean Ancelet, *Musiciens cadiens et créoles*, Austin, University of Texas Press, 1984 ; Barry Jean Ancelet, *Cajun Music: Origins and Development*, Lafayette, University of Southwestern Louisiana Center for Louisiana Studies, 1989 ; et Barry Jean Ancelet, Jay Edwards and Glen Pitre, *Cajun Country*, Jackson, University Press of Mississippi, 1991.
 13. Corinne Saucier, *op. cit.*, 1972, p. 15.
 14. Voir Barry Jean Ancelet, *Cajun and Creole Folktales*, New York, Garland Publishing, 1994.